

## ACCORD SUR LA CONSERVATION DES OISEAUX D'EAU MIGRATEURS D'AFRIQUE-EURASIE

Doc. AEWA/MOP 8.43 Point 26 de l'ordre du jour 14 septembre 2022

# 8º SESSION DE LA RÉUNION DES PARTIES

26 – 30 septembre 2022, Budapest, Hongrie

« Renforcer la conservation des voies de migration dans un monde en mutation »

# RESSOURCES NÉCESSAIRES POUR LA COORDINATION ET LA RÉALISATION DU PLAN STRATÉGIQUE 2019–2027 DE L'AEWA AU NIVEAU INTERNATIONAL

#### Introduction

En vertu de l'Objectif 5 du Plan stratégique 2019-2027 de l'AEWA (Garantir et renforcer les connaissances, les capacités, la reconnaissance, la sensibilisation et les ressources nécessaires pour que l'Accord atteigne ses objectifs de conservation), la Cible 5.6 prévoit que les ressources exigées pour la coordination et la réalisation du Plan stratégique au niveau international et national seront évaluées de manière aussi réaliste que possible, et que les plans de mobilisation des ressources correspondants seront mis en œuvre.

Dans le cadre de l'action 5.6(a), le Secrétariat de l'AEWA a été chargé, en consultation étroite avec le Comité permanent et le Comité technique, d'évaluer les ressources nécessaires pour la coordination et la réalisation du Plan stratégique 2019–2027 de l'AEWA au niveau international, et d'élaborer un plan de mobilisation des ressources correspondant.

Avec le support financier du gouvernement du Royaume-Uni, le Secrétariat a été en mesure de mobiliser une assistance externe pour la compilation d'une évaluation des ressources nécessaires pour la coordination et la réalisation du Plan stratégique 2019–2027 de l'AEWA au niveau international, qui comprend aussi des notes sur la mobilisation des ressources, pouvant être utilisées dans l'activation d'un plan de mobilisation des ressources.

Le document a été compilé en consultation étroite et avec la contribution des Comités technique et permanent, et approuvé par correspondance par le Comité permanent pour soumission à la MOP8.

#### Action requise de la Réunion des Parties

La Réunion des Parties est priée de prendre note de cette évaluation des ressources nécessaires, et de tenir compte de ses conclusions dans les décisions pertinentes relatives au financement de la coordination et de la mise en œuvre de l'Accord et de son Plan stratégique (voir également les avant-projets de résolutions 8.3 et 8.12).

# Table des matières

ntroduction et portée du document	3
Postes nouveaux et revalorisés du personnel du Secrétariat	6
Personnel supplémentaire – Tableau récapitulatif des financements nécessaires estimerces indicatives	
Domaines où la capacité existante au sein du Secrétariat et du Comité technique peut contribution	
Ressources financières nécessaires, en-dehors de celles liées au personnel, et sources	
Activités déjà réalisées	18
Mobilisation de ressources supplémentaires	18
NEXE	20

#### 1. Introduction et portée du document

Lors de la septième session de la Réunion des Parties (Durban, décembre 2018), la MOP a adopté le deuxième Plan stratégique de l'AEWA, couvrant la période 2019-2027. Le Plan stratégique fournit un cadre pour la mise en œuvre de l'Accord par les Parties contractantes, le Comité permanent, le Comité technique, le Secrétariat et les partenaires, avec pour objectif général d'améliorer, d'ici 2027, l'état de conservation des populations d'oiseaux d'eau répertoriées dans le Plan d'action figurant en annexe de l'Accord.

L'une des cibles convenues, à atteindre d'ici 2027, et incluses dans le Plan stratégique est la Cible 5.6 : « Les ressources exigées pour la coordination et la réalisation du Plan stratégique aux niveaux international et national ont été évaluées de manière aussi réaliste que possible, et les plans de mobilisation des ressources correspondants sont mis en œuvre ». Parmi les actions pour y parvenir, l'une d'elle incombe au Secrétariat, chargé, en étroite consultation avec le Comité permanent et le Comité technique, d'évaluer les besoins en ressources pour la coordination et la réalisation internationales du Plan stratégique, et de développer un plan de mobilisation des ressources correspondant. Le présent document répond à cette partie spécifique de la Cible 5.6.

Le Plan stratégique définit une série d'activités et de résultats qui doivent être fournis au niveau international. Ceux-ci sont indiqués essentiellement dans la section principale du cadre logique qui définit les cinq Objectifs et les 27 Cibles à atteindre au cours de la période du Plan, mais aussi dans certaines autres sections telles que celle sur les questions transversales.

Les questions abordées se rapportent à différents domaines de l'activité de mise en œuvre de l'AEWA que les Parties ont jugés nécessaires pendant la période du Plan. Aux fins du présent document, ces domaines ont été regroupés sous les rubriques suivantes :

- Évaluations scientifiques et techniques
- Initiatives politiques
- Capacité et ressources
- Information, données, connaissances et partage d'expérience
- Production d'études de cas et de matériel d'orientation
- Élaboration de Plans d'action
- Mise en œuvre de projets spécifiques
- Surveillance et révision
- Conseils aux Parties sur des cas spécifiques
- Développement de partenariats et recrutement de Parties
- Organisation de réunions.

Pour être coordonnés et réalisés, bon nombre des éléments convenus définis sous ces rubriques nécessitent des ressources spécifiques. Ce document présente une vue d'ensemble de ces besoins en ressources, ainsi qu'une première indication des sources de financement ou autres capacités escomptées pour chacun d'entre eux. Il indique également dans quels domaines on peut s'attendre à ce que les capacités disponibles existantes apportent une contribution. Le document comprend :

- Un résumé des postes de personnel nouveaux ou revalorisés, nécessaires pour assurer la réalisation attendue du Plan, indiquant les domaines d'activité définis dans le Plan, auxquels chacun de ces postes contribuera :
- Un résumé du financement estimé nécessaire pour chacun des postes nouveaux ou revalorisés proposés, avec une indication des sources attendues ;
- Un résumé des domaines où les capacités du Secrétariat ou du Comité technique pourront apporter une contribution;
- Un résumé des ressources financières non liées au personnel, qui sont nécessaires par domaine d'activité, avec une indication des sources les plus probables ;
- Un résumé des activités énumérées dans le Plan qui ont déjà été finalisés ;
- Une note sur les activités requises pour mobiliser des ressources supplémentaires ; et
- Une annexe contenant un tableau complet des besoins en ressources et des sources identifiées.

Les trois figures des pages suivantes résument certaines des principales conclusions de cette évaluation.

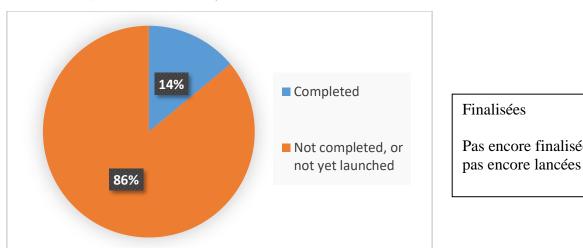


Figure 1 : Proportion d'activités déjà finalisées

Pas encore finalisées ou

<u>Légende</u>: Ces pourcentages se rapportent aux 64 activités individuelles de mise en œuvre du Plan stratégique énumérées dans l'annexe de ce document. Les éléments « finalisés » sont énumérés dans la section 5.

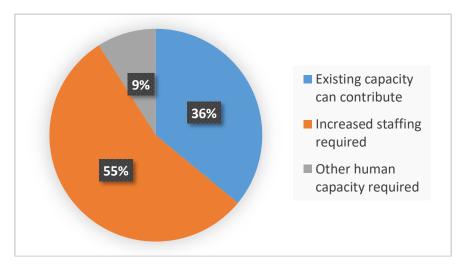


Figure 2 : Effectifs et autres capacités humaines

Les capacités existantes peuvent contribuer

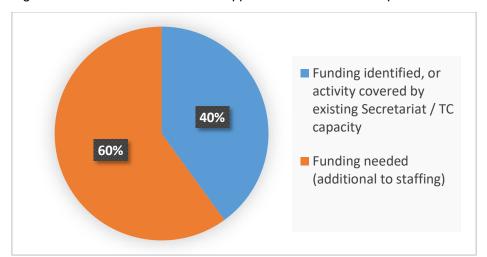
Effectifs accrus requis

Autres capacités humaines requises

Légende: Ces pourcentages se rapportent aux 55 éléments « non lancés » / « non finalisés » décrits dans la Figure 1.

- « Les capacités existantes peuvent contribuer » = une combinaison du personnel du Secrétariat et de celui du Comité technique (voir les éléments individuels identifiés dans la section 3 de ce document). La contribution du personnel du Secrétariat incluse dans ce document suppose le maintien d'une provision budgétaire destinée au personnel, au moins au même niveau qu'actuellement.
- « Effectifs accrus requis » = se réfère aux activités devant être couvertes par les postes nouveaux et revalorisés du personnel du Secrétariat, définis dans la section 1 du présent document.
- « Autres capacités humaines requises » = éléments plus adéquatement fournis par les Parties ou les organisations partenaires.

Figure 3 : Besoins de financement supplémentaires non liés au personnel



Financement identifié, ou activité couverte par capacité existante Secrétariat/TC

Financement nécessaire (en plus du personnel)

<u>Légende</u>: Ces pourcentages se rapportent aux 55 éléments « non lancés » / « non finalisés » décrits dans la Figure 1.

La contribution identifiée ici comme étant apportée par les capacités existantes du Secrétariat suppose le maintien d'une provision budgétaire destinée au personnel, au moins au même niveau qu'actuellement. « Financement nécessaire » fait référence aux éléments non liés au personnel, identifiés dans la section 4 du présent document.

# 2. Postes nouveaux et revalorisés du personnel du Secrétariat

Le tableau ci-dessous présente les dix postes nouveaux ou revalorisés, qui sont proposés pour répondre aux besoins de coordination et de réalisation au niveau international définis dans le Plan stratégique, ainsi que les domaines d'activité définis dans le Plan auxquels chacun d'entre eux contribuera. Chaque poste individuel contribue à plusieurs cibles d'activité (entre 2 et 31 chacun, comme indiqué dans la dernière colonne).

		Domai	nes d'ac	tivité définis da	ıns l'annexe	jointe a	nuxquels	chaque p	oste conti	ribuera		
Poste	Évaluations scientifiques et techniques	Initiatives politiques	Capacité et ressources	Information, données, connaissances et partage d'expérience	Production d'études de cas et de matériel d'orientation	Élaboration de Plans d'action	Mise en œuvre de projets spécifiques	Surveillance et révision	Conseils aux Parties sur des cas spécifiques	Développement de partenariats et recrutement de Parties	Organisation de réunions	Contribution totale aux activités
1. Extension du poste de Coordinateur de l'Initiative africaine à 100% sur le budget principal et revalorisation au niveau P-3 – 60 056 EUR par an (somme moyenne) pour augmentation à 100%; 27 091 EUR par an (somme moyenne) pour revalorisation	5.5(b)		5.3(c , d)								souti en	4
2. Extension du poste d'Assistant de programme de l'AIU¹ à 80% sur le budget principal – 23 013 EUR par an (somme moyenne)	5.5(b)		5.3(c , d)								souti en	4

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> AIU = Unité de l'Initiative africaine

		Domai	nes d'ac	ctivité définis da	ans l'annexe	jointe a	uxquels	chaque <sub>l</sub>	poste cont	ribuera		
Poste	Évaluations scientifiques et techniques	Initiatives politiques	Capacité et ressources	Information, données, connaissances et partage d'expérience	Production d'études de cas et de matériel d'orientation	Élaboration de Plans d'action	Mise en œuvre de projets spécifiques	Surveillance et révision	Conseils aux Parties sur des cas spécifiques	Développement de partenariats et recrutement de Parties	Organisation de réunions	Contribution totale aux activités
3. Extension du poste d'Assistant de programme de la SICU <sup>2</sup> à 100% sur le budget principal – 15 342 EUR par an (somme moyenne)	4.2(b, c), 1.6, 5.5(b)		1.2(g )	1.1(d), 2.2(f), 5.5(c)		1.2	1.2(f)	2.2, 1.1(c) , 2.2(c) , 1.1(d)	2.2(g), 3.5(d)	4.4(a), 5.1(b), 3.3(b, c), 5.4(c)	1.2(c ), souti en	23
4. Extension du poste d'Assistant chargé de l'information à 80% sur le budget principal – coût estimé : 23 013 EUR par an (somme moyenne)				1.1(d), 2.2(f), 2.3(b), 2.5(d), 3.4(c), 4.4(d), 5.5(c)								7
5. Revalorisation du poste de Responsable de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité au niveau P-4 (28 419 EUR par an (somme moyenne))	2.1, 3.1(a, d), 3.2(c)	4.2(b, c), 1.6, 5.5(b)	1.2(g )	1.1(d), 2.2(f), 2.3(b), 2.5(d), 5.5(c)	2.2, 1.3	1.2	1.2(f)	2.2, 1.1(c) , 2.2(c) , 1.1(d)	2.2(g), 3.5(d)	4.4(a), 5.1(b), 3.3(b, c), 5.4(c)	1.2(c), souti en	31
6. Créer un poste d'Agent de soutien du Comité technique (TC) (niveau P-2) au Secrétariat PNUE/AEWA – 121 000	2.1, 3.1(a, d), 3.2(c)	4.2(b, c), 1.6		2.3(b), 2.5(d)						4.4(a), 5.1(b), 3.3(b, c), 5.4(c)	1.2(c), souti en	16

<sup>-</sup>

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> SICU = Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité

		Domai	nes d'ac	tivité définis da	nns l'annexe	jointe a	uxquels	chaque <sub>l</sub>	oste conti	ribuera		
Poste	Évaluations scientifiques et techniques	Initiatives politiques	Capacité et ressources	Information, données, connaissances et partage d'expérience	Production d'études de cas et de matériel d'orientation	Élaboration de Plans d'action	Mise en œuvre de projets spécifiques	Surveillance et révision	Conseils aux Parties sur des cas spécifiques	Développement de partenariats et recrutement de Parties	Organisation de réunions	Contribution totale aux activités
EUR par an (somme moyenne)												
7. Créer un poste de Responsable des espèces (niveau P-3) au Secrétariat PNUE/AEWA – 148 000 EUR par an (somme moyenne)	4.2(b, c), 1.6, 1.2(g)				1.3	1.2	1.2(f)	1.1(d)		4.4(a), 5.1(b), 3.3(b, c), 5.4(c)	1.2(c	14
8. Créer un poste d'Responsable de la conformité (niveau P-3) au Secrétariat PNUE/AEWA – 148 000 EUR par an (somme moyenne)	4.2(b, c), 1.6, 5.5(b),			1.1(d), 2.2(f), 5.5(c)	2.2			2.2, 1.1(c) , 2.2(c)	2.2(g), 3.5(d)	4.4(a), 5.1(b), 3.3(b, c), 5.4(c)	1.2(c )	19
9. Créer un poste supplémentaire d'Administrateur de programme (niveau P-3) pour compléter les effectifs actuels de l'EGMP <sup>3</sup> au Secrétariat PNUE /AEWA – coût estimé : 148 000 EUR par an (somme moyenne)						2.4					1.2(c )	2

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> EGMP = Plateforme européenne de gestion de l'oie

		Domaines d'activité définis dans l'annexe jointe auxquels chaque poste contribuera										
Poste	Évaluations scientifiques et techniques	Initiatives politiques	Capacité et ressources	Information, données, connaissances et partage d'expérience	Production d'études de cas et de matériel d'orientation	Élaboration de Plans d'action	Mise en œuvre de projets spécifiques	Surveillance et révision	Conseils aux Parties sur des cas spécifiques	Développement de partenariats et recrutement de Parties	Organisation de réunions	Contribution totale aux activités
10. Créer un poste supplémentaire à plein temps pour compléter les effectifs actuels du Centre de données de l'EGMP à l'Université d'Aarhus – coût estimé : 100 000 EUR par an (somme moyenne)						2.4					1.2(c )	2

# 3. Personnel supplémentaire – Tableau récapitulatif des financements nécessaires estimés et sources indicatives

Le tableau récapitulatif ci-dessous présente les dix postes nouveaux et revalorisés proposés, avec le financement requis pour chacun d'entre eux et la source indicative de financement. Au total, cela implique une somme annuelle moyenne supplémentaire de <u>593 934 EUR</u> à fournir (pour huit postes au Secrétariat PNUE/AEWA) à partir du budget principal de l'AEWA, et une somme annuelle moyenne supplémentaire de <u>248 000 EUR</u> à fournir (pour deux postes) à partir de contributions volontaires des pays (un poste au Secrétariat PNUE/AEWA et un poste externe à l'Université d'Aarhus).

Poste	Financement nécessaire estimé (moyenne annuelle, en EUR)	Sources indicatives
1. Poste de coordinateur de l'Initiative africaine porté à 100% et revalorisé au niveau P-3	60 056 pour une augmentation à 100% 27 091 pour revalorisation	Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)
2. Poste d'Assistant de programme de AIU porté à 80%	23 013	Scénarios 2-4 de la proposition de budget pour 2023- 2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)
3. Poste d'Assistant de programme de la SICU porté à 100%	15 342	Scénarios 2-4 de la proposition de budget pour 2023- 2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)
4. Poste d'Assistant chargé de l'information porté à 80%	23 013	Scénarios 2-4 de la proposition de budget pour 2023- 2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)
5. Poste de Responsable de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité revalorisé au niveau P-4	28 419	Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)
6. Agent de soutien du Comité technique (TC) au Secrétariat PNUE/AEWA (nouveau poste au niveau P-2)	121 000	Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)
7. Responsable des espèces au Secrétariat PNUE/AEWA (nouveau poste au niveau P-3)	148 000	Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)
8. Responsable de la conformité au Secrétariat PNUE/AEWA (nouveau poste au niveau P-3)	148 000	Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)
9. Administrateur de programme pour compléter les effectifs actuels de l'EGMP au Secrétariat PNUE/AEWA (nouveau poste au niveau P-3)	148 000	Contributions volontaires des États de l'aire de répartition concernés

10. ( <i>En-dehors du Secrétariat</i> ) Poste supplémentaire à plein temps pour compléter les effectifs actuels du Centre de données de l'EGMP à l'Université d'Aarhus.	100 000	Contributions volontaires des États de l'aire de répartition concernés
TOTAL (annuel):	841 934	

# 4. Domaines où la capacité existante au sein du Secrétariat et du Comité technique peut apporter une contribution

Le tableau en annexe indique les domaines d'activité où la capacité du Secrétariat ou du Comité technique pourrait apporter une contribution, en supposant que cette capacité soit prévue dans le budget de l'AEWA à convenir pour 2023-2025, à un niveau similaire à celui de la situation actuelle (Scénario 1 de la proposition de budget principal pour 2023-2025 : Doc. AEWA/MOP 8.39). Ces contributions probables sont récapitulées dans le tableau ci-dessous. Il convient de noter qu'il s'agit de « contributions » à des activités dont la réalisation dépendra, dans la plupart des cas, d'une combinaison de ces contributions et d'autres apports de ressources — ce tableau n'exprime pas le besoin réel de réalisation nécessaire attendu pour chaque activité.

On peut noter que le nombre total d'activités énumérées qui peuvent être soutenues de cette manière (20) est inférieur au nombre d'activités (30) qui nécessitent le soutien des postes étendus/revalorisés et nouveaux du Secrétariat, décrits dans la section 1 ci-dessus.

	Domaiı	nes d'activi	ité définis d	ans l'annexe jo	_	ls le Sec ités exis		et/ou le TC pe	ut contril	ouer avec un	e partie des	Contri
Source de capacité existante	Évaluations scientifiques et techniques	Initiatives politiques	Capacité et ressources	Information, données, connaissances et partage d'expérience	Production d'études de cas et de matériel d'orientation	Élaboration de Plans d'action	Mise en œuvre de projets spécifiques	Surveillance et révision	Conseils aux Parties sur des cas spécifiques	Développement de partenariats et recrutement de Parties	Organisation de réunions	Contri bution totale aux activit és
Secrétariat	1.4, 1.5, 2.4(a), 1.3(a), 4.1(a)	4.2(a)	5.6(a, c)		2.3, 2.6(c)	1.2(a ), 4.1(b ), 5.2		(Non numéroté) Analyse des rapports nationaux		5.2(a) (= développe ment partenaria ts)	Convocation MOP, StC, TC, certains groupes de travail (pas tous)	16
Comité technique	1.4, 1.5, 2.1, 2.4(a),				2.3, 2.6(c)	1.2(a )						9

	Domaines d'activité définis dans l'annexe jointe auxquels le Secrétariat et/ou le TC peut contribuer avec une partie des capacités existantes								Contri			
Source de capacité existante	Évaluations scientifiques et techniques	Initiatives politiques	Capacité et ressources	Information, données, connaissances et partage d'expérience	Production d' études de cas et de matériel d' orientation	Élaboration de Plans d'action	Mise en œuvre de projets spécifiques	Surveillance et révision	Conseils aux Parties sur des cas spécifiques	Développement de partenariats et recrutement de Parties	Organisation de réunions	Contri bution totale aux activit és
	1.3(a), 3.1(a)											

# 5. Ressources financières nécessaires, en-dehors de celles liées au personnel, et sources indicatives

Le tableau de l'annexe identifie également les activités dans le cadre desquelles des ressources financières sont nécessaires, pour des éléments autres que le personnel – par exemple les coûts de production, ou les frais généraux pour la convocation des réunions. Un résumé de ces activités est fourni dans le tableau ci-dessous, avec une indication des sources potentielles dans chaque cas. Au total, dans ce tableau, 47 lignes de dépenses sont identifiées comme dépendant de ces financements non liés au personnel.

Plusieurs d'entre elles sont présentées en tant que coûts unitaires (par publication, par réunion, etc.) et le nombre d'unités ne peut actuellement pas être connu dans chaque cas. Le coût de certains autres éléments ne peut être qu'estimé, dans l'attente d'un travail plus approfondi sur leurs spécificités, et est donc indiqué ici comme « ÀC » (à confirmer). Les chiffres « totaux » indiqués ne concernent que les éléments actuellement quantifiables – ils **représentent donc des montants minimaux** et excluent les coûts des éléments qui ne peuvent être entièrement quantifiés à ce stade. Le total général partiellement calculé à la fin de la période du Plan stratégique s'élève à **14 674 500 Euros**.

Activité (paraphrasée)	Financement nécessaire estimé (EUR)	Sources indicatives				
ÉVALUATIONS SCIENTIFIQUES ET TEC	CHNIQUES					
P1-P6, 1.4, 1.5 Évaluation de l'état de conservation des espèces et rapport, et révision de la liste du tableau 1 du Plan d'action.	Production du rapport sur l'état de conservation des espèces (anglais): 100 000 par période triennale Traduction du rapport en français : 10 000 par période triennale Production d'une version « populaire » (anglais et français) : 15 000 par période triennale	Contributions volontaires des Parties contractantes et autres donateurs au Fonds pour les oiseaux d'eau (https://waterbird.fund)				

2.1 Synthèse de données sur le prélèvement des espèces prioritaires.	8,5 millions EUR soutien international pour la surveillance, conformément aux priorités de surveillance de l'AEWA (Doc AEWA/MOP 8.27)  Coût de la synthèse ÀC (estimation indicative : 50 000)  Coordination et soutien à la communication des données – coût ÀC (estimation indicative : 200 000 par période triennale)	Soutien apporté à titre gratuit par les membres du Comité technique Contributions volontaires, y compris en nature, des Parties contractantes, organisations partenaires ou autres types de donateurs
2.4 (a) Évaluation rapide de la durabilité des prélèvements d'espèces en déclin.	Coût ÀC (estimation indicative : 200 000).	Contributions volontaires, y compris en nature, des Parties contractantes, organisations partenaires ou autres types de donateurs
3.2 (c) Évaluation de l'état du réseau de sites des voies de migration.	Poursuite du développement du cadre de surveillance et de rapport – coût ÀC (estimation indicative : 200 000)  Production de l'évaluation – coût ÀC (estimation indicative : 100 000)	Contributions volontaires des Parties contractantes
4.1 (a) Évaluation de l'état des habitats des oiseaux d'eau.	Coût estimé : 1,072 million	Contributions volontaires, y compris en nature, des Parties contractantes, organisations partenaires ou autres types de donateurs (fonds à réunir avec la CMS et ses autres instruments relatifs aux oiseaux)
TOTAL, pour les éléments quantifiables <sup>4</sup> : (d'ici la fin de la période du Plan stratégique)	10 752 000 EUR	
INITIATIVES POLITIQUES		
4.2 (c) Conseils et orientations sur les mesures d'incitation et d'habitat.	Coût estimé (pour expert) – 100 000	Contributions volontaires des Parties contractantes
TOTAL, pour les éléments quantifiables : (d'ici la fin de la période du Plan stratégique)	100 000 EUR	

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Pour le calcul de tous les « totaux » de ce tableau, les chiffres des éléments évalués « par période triennale » ont été doublés (pour couvrir les deux périodes triennales incluses dans la période restante du Plan stratégique), et pour les éléments chiffrés « par unité » (une unité étant par exemple une activité ou un produit), sauf indication contraire, on a inclus un chiffre pour une seule unité (en réalité, il y aura plusieurs unités, mais leur nombre n'est pas connu à l'heure actuelle). Les éléments assortis de la mention « ÀC », pour lesquels aucune estimation n'est actuellement possible, n'ont pas contribué aux totaux. Les totaux exacts seront éventuellement plus importants lorsqu'il sera possible de quantifier ces éléments.

CAPACITÉ ET RESSOURCES		
5.3 (c) Activités régionales de renforcement	Développement - estimation indicative 100 000	Contributions volontaires, y compris en nature,
des capacités.	Mise en œuvre– coût ÀC	des Parties contractantes, organisations
		partenaires ou autres types de donateurs
5.3 (d) Évaluation de la capacité de mise en	Estimation indicative : 50 000	Contributions volontaires des Parties
œuvre au niveau sous-régional.		contractantes
TOTAL, pour les éléments quantifiables :		
(d'ici la fin de la période du Plan	150 000 EUR	
stratégique)		
INFORMATION, DONNÉES, CONNAISSA	NCES ET PARTAGE D'EXPÉRIENCE	
(Élément non numéroté) Développement du	Coût estimé de production : 40 000.	Contributions volontaires des Parties
Plan CESP	Mise en œuvre des activités identifiées dans le Plan –	contractantes
	coûts ÀC	
3.1 (b) Mise à jour de l'Outil Réseau de sites	Mise à jour après la MOP8 – estimé à 170 000	Contributions volontaires des Parties
critiques.	Mise à jour après la MOP10 – estimé à 115 000	contractantes
3.4 (c) Activités CESP montrant des exemples	20 000 par activité/produit (estimation indicative)	Contributions volontaires des Parties
réussis de processus nationaux concernant		contractantes
le réseau de sites des voies de migration.		
4.4 (d) Activités CESP mettant en évidence	20 000 par projet (estimation indicative)	Contributions volontaires des Parties
des modèles d'approches concernant		contractantes
l'habitat.		
TOTAL, pour les éléments quantifiables :		
(d'ici la fin de la période du Plan	365 000 EUR	
stratégique)		
PRODUCTION D'ÉTUDES DE CAS ET DE		
(en soutien de 2.2) Lignes directrices	(Si le Responsable de la conformité n'est pas	Contributions volontaires des Parties
actualisées sur la législation nationale.	nommé) estimation : 50 000	contractantes
1.3 Conseils de conservation et de gestion	3 500 par produit (jusqu'à 117 populations éligibles	Contributions volontaires des Parties
pour les populations qui le nécessitent.	actuellement identifiées)	contractantes
2.3 Normes de bonnes pratiques pour la	Coûts de production estimés (deux produits) : 80 000	Contributions volontaires des Parties
chasse des oiseaux d'eau.		contractantes
2.6 (c) Lignes directrices sur l'évaluation des	Coûts de production estimés – 50 000	Contributions volontaires des Parties
services écosystémiques des oiseaux d'eau.		contractantes

TOTAL, pour les éléments quantifiables : (d'ici la fin de la période du Plan stratégique)	589 500 EUR <sup>5</sup>	
-		
ÉLABORATION DE PLANS D'ACTION		
1.2, 1.2(b) Plans d'action pour les espèces/populations qui en ont encore besoin.	Coûts de production estimés - environ 30 000 par plan (44 possibles actuellement identifiés)	Contributions volontaires, y compris en nature, des Parties contractantes, organisations partenaires ou autres types de donateurs
2.4 Plans de gestion des prélèvements pour les espèces/populations prioritaires.	Coûts opérationnels supplémentaires estimés : 40 000 par an	Contributions volontaires des États de l'aire de répartition concernés
TOTAL, pour les éléments quantifiables :		
(d'ici la fin de la période du Plan	1 360 000 EUR <sup>6</sup>	
stratégique)		
MISE EN ŒUVRE DE PROJETS SPÉCIFIC	QUES	
4.4 (b) Identification des possibilités de mise en place de projets de gestion, de création et de restauration d'habitats.	Coûts estimés – environ 50 000 EUR par projet	Contributions volontaires des Parties contractantes ou autres types de donateurs
4.4 (c) Mise en œuvre de projets de création et/ou restauration.	Coûts ÀC.	Contributions volontaires des Parties contractantes ou autres types de donateurs
1.2 (f) Développement de projets à l'échelle des voies de migration pour la mise en œuvre de Plans d'action pour des espèces sélectionnées.	Coûts estimés – environ 30 000 par projet	Contributions volontaires des Parties contractantes, partenaires ou autres types de donateurs
2.5 (b) Initiatives pilotes d'écotourisme.	Coûts estimés – environ 50 000 par projet	Contributions volontaires des Parties contractantes ou autres types de donateurs
TOTAL, pour les éléments quantifiables : (d'ici la fin de la période du Plan stratégique)	130 000 EUR	
SURVEILLANCE ET RÉVISION		
(Élément non numéroté) Analyse des rapports nationaux pour la MOP.	Coûts de production estimés – 100 000 par période triennale	Contributions volontaires des Parties contractantes
(en soutien de 2.2) rapport actualisé sur la législation de la chasse et du commerce.	Coûts de production estimés – 30 000	Contributions volontaires des Parties contractantes

Ce chiffre est basé sur l'inclusion de l'estimation supérieure du nombre de produits pour l'élément 1.3.
 Ce chiffre est basé sur l'inclusion de l'estimation supérieure du nombre de produits pour l'élément 1.2 / 1.2(b).

TOTAL, pour les éléments quantifiables : (d'ici la fin de la période du Plan stratégique)	230 000 EUR	
CONSEILS AUX PARTIES SUR DES CAS	SPÉCIFIQUES	
2.2 (g) et 3.5 (d) Mise en application du processus d'examen de la mise en œuvre.	Coûts estimés par mission – environ 20 000	Contributions volontaires des Parties contractantes ou organisations partenaires
TOTAL, pour les éléments quantifiables : (d'ici la fin de la période du Plan stratégique)	20 000 EUR	
DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS	ET RECRUTEMENT DE PARTIES	
5.4 (c) Représentation/contribution aux réunions d'autres AEM.	Coût estimé – environ 15 000 par an	Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39); contributions volontaires des Parties contractantes pour combler le déficit
5.2 (a) Recrutement de nouvelles Parties contractantes	Coût ÀC	Contributions volontaires, y compris en nature, des Parties contractantes ou organisations partenaires
TOTAL, pour les éléments quantifiables : (d'ici la fin de la période du Plan stratégique)	90 000 EUR	
ORGANISATION DE RÉUNIONS		
(Élément non numéroté) Réunions de la MOP.	Interprètes et rédaction des rapports – 70 000 par période triennale  Traduction - 45 000 par période triennale  Délégués parrainés – 75 000 (chiffre approximatif) par période triennale, sur la base d'une MOP en présentiel à Bonn  Activités de communication – 50 000 par période triennale  Coûts supplémentaires si la MOP n'a pas lieu à Bonn (aucune estimation possible en raison de grandes différences selon le lieu)	Scénarios 1-4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39) et contributions volontaires des Parties contractantes pour combler le déficit (Coûts supplémentaires pour MOP ailleurs qu'à Bonn, pris en charge par pays hôte)
(Élément non numéroté) Réunions du Comité permanent.	Coûts logistiques si les réunions du StC ont lieu ailleurs qu'à Bonn (aucune estimation possible en raison de grandes différences selon le lieu)	Pris en charge par le pays hôte

TOTAL GÉNÉRAL : pour les éléments quantifiables : (d'ici la fin de la période du Plan stratégique)	14 674 500 EUR	
TOTAL, pour les éléments quantifiables : (d'ici la fin de la période du Plan stratégique)	888 000 EUR <sup>7</sup>	
(Élément non numéroté) Réunions d'autres groupes de travail et d'experts.	Coût estimé par réunion en présentiel – environ 10 000-30 000	Contributions volontaires, y compris en nature, de Parties contractantes, d'organisations partenaires ou autres types de donateurs
1.2 (c) Réunions de groupes de travail ou d'experts sur les Plans d'action par espèce.	Coût estimé par réunion en présentiel – environ 10 000-30 000	Contributions volontaires, y compris en nature, de Parties contractantes, d'États de l'aire de répartition concernés, d'organisations partenaires ou autres types de donateurs
(Élément non numéroté) Réunions de la pré- MOP africaine.	Coût total estimé 150 000 par réunion	Contributions volontaires des Parties et contributions en nature du gouvernement hôte pour soutien logistique local
(Élément non numéroté) Réunions du Comité technique.	Délégués parrainés – 28 000 (chiffre approximatif) par période triennale (couvre deux réunions), sur la base d'une réunion du TC en présentiel à Bonn Coûts logistiques locaux, basés sur une réunion du TC en présentiel à Bonn – 6 000 par période triennale (couvre deux réunions)  Coûts logistiques supplémentaires si les réunions du TC ont lieu ailleurs qu'à Bonn (aucune estimation possible en raison de grandes différences selon le lieu)	Scénarios 2-4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39) et contributions volontaires des Parties contractantes pour combler le déficit Pris en charge par le pays hôte (Coûts supplémentaires pour réunion du TC ailleurs qu'à Bonn, pris en charge par le pays hôte)

 $<sup>^7</sup>$  Ce chiffre est basé sur l'inclusion de 20 000 EUR pour chacun des deux éléments où l'estimation est donnée comme une fourchette « d'environ 10 000-30 000 ».

#### 6. Activités déjà finalisées

Un certain nombre d'activités à réaliser au niveau international, spécifiées dans le Plan stratégique, ont déjà été accomplies car, dans la plupart des cas, des fonds ont été levés pour sous-traiter le travail. Les éléments pertinents sont énumérés ci-dessous.

#### **Initiatives politiques**

• 1.6 Examen des possibilités d'exercer de l'influence au niveau des processus multilatéraux en ce qui concerne les quatre causes de mortalité inutile supplémentaires et autres menaces majeures pesant sur les oiseaux d'eau migrateurs et leurs habitats.

#### Capacité et ressources

- 5.6 (a) et (c) Évaluation (et révision/mise à jour ultérieure) des ressources nécessaires pour la coordination et la réalisation au niveau international du Plan stratégique. (Les révisions et mises à jour ultérieures seront entreprises en utilisant la capacité existante au sein du Secrétariat).
- 5.3 (a) Identification et priorisation des manques en termes de capacité, au niveau international, pour la mise en œuvre de l'Accord.
- 5.3 (d) Établissement de critères pour évaluer la capacité de mise en œuvre au niveau sous-régional.

#### Information, données, connaissances et partage d'expérience

• 5.1 (a) Identification des lacunes majeures en termes d'information relatives aux aspects pertinents de la mise en œuvre, au rôle potentiel de l'AEWA pour combler ces lacunes, et aux priorités recommandées.

#### Production d'études de cas et de matériel d'orientation

- 2.6 (a) Fourniture de directives sur les services écosystémiques d'approvisionnement et culturels liés aux oiseaux d'eau migrateurs.
- 2.5 (a) Recueil d'études de cas d'initiatives d'écotourisme ayant des bénéfices avérés tant pour les
  moyens de subsistance des communautés que pour la conservation des espèces de l'AEWA et de leurs
  habitats.

#### Surveillance et révision

• 3.2 (a) Conception d'un cadre de surveillance pour le réseau de sites des voies de migration de l'AEWA et coordination de cette activité avec des rapports similaires dans le cadre d'autres processus multilatéraux.

#### Développement de partenariats et recrutement de Parties

• 2.5 (a) Identification de partenaires stratégiques ayant une expérience dans l'écotourisme avec lesquels l'AEWA pourrait travailler, y compris le développement d'au moins un programme conjoint avec un partenaire stratégique identifié en Afrique.

#### 7. Mobilisation de ressources supplémentaires

Il ressort clairement de ce qui précède que s'il est envisagé de financer certaines des activités de niveau international, définies dans le Plan stratégique, selon des scénarios dans le cadre du budget principal de l'AEWA, ou lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles seront financées par d'autres sources, la majorité d'entre elles dépendent de financements et de capacités supplémentaires qui restent à trouver.

Un vaste éventail d'activités de mobilisation de ressources, de collecte de fonds et de renforcement des capacités sera nécessaire pour y contribuer, et le fait d'intégrer un programme de travail pour ce genre d'activités de collecte de fonds dans le cadre du Plan stratégique présenté ici garantira l'adéquation entre les possibilités et les besoins prioritaires définis au niveau international. (Il existe bien sûr aussi de multiples autres

besoins et possibilités en ce qui concerne la mise en œuvre par les Parties et autres, au niveau national et sousnational, mais cela dépasse le cadre des thèmes abordés ici).

Deux objectifs stratégiques majeurs sont associés à cette thématique :

- Renforcer la sécurité du financement à long terme (quelle qu'en soit la source), en particulier pour les éléments de dotation en personnel permanent décrits dans les tableaux présentés ci-dessus, et pour les éléments revenant régulièrement tels que la surveillance des oiseaux d'eau et les réunions de la MOP et d'autres organes de l'Accord, et
- Élargir la base de donateurs/partenaires de ressources afin que les ressources financières ne soient pas trop dépendantes du petit nombre de soutiens actuels, et deviennent donc moins vulnérables aux facteurs externes fluctuants.

L'objectif n'est donc pas seulement de faire correspondre les ressources au Plan convenu, mais aussi de garantir la continuité de ces ressources, en tant que base stable et prévisible pour le fonctionnement de l'Accord au niveau international, pendant la période du Plan et au-delà.

Les activités susceptibles d'y contribuer pour une part importante incluent :

- Un dialogue avec les Parties, les États de l'aire de répartition et autres gouvernements, afin d'obtenir des contributions financières volontaires, soit sur une base non restreinte, par exemple dans le cadre du <u>Programme des champions des espèces migratrices</u> de la Famille CMS, soit par affectation à des éléments individuels chiffrés dans les tableaux ci-dessus ;
- Des dispositions en vue d'un soutien en nature, par exemple par le détachement de personnel ou par l'intégration d'activités dans le travail des institutions de Parties ou d'organisations partenaires ;
- La recherche de flux de financement pertinents, disponibles auprès d'organismes donateurs, de trusts, de fondations, de sources du secteur privé et autres, y compris leurs processus de demande, leurs critères, etc.;
- Le développement des réseaux de contacts pour la mobilisation des ressources et l'engagement dans les processus internationaux pertinents ;
- Des activités conjointes de collecte de fonds avec d'autres membres de la Famille CMS, d'autres AEM et des organisations partenaires (notamment pour les activités du Plan stratégique qui seront mises en œuvre conjointement avec ces autres organismes);
- La conception d'un portfolio ou d'un prospectus présentant des concepts/résumés de projets, spécialement destiné à être utilisé comme outil de collecte de fonds ;
- Le lancement d'un fonds dédié aux contributions à une initiative particulière nommément désignée (ou un groupe d'initiatives) définie dans le Plan stratégique, qui peut être particulièrement mise en avant auprès des donateurs, offrant potentiellement des possibilités pour que ce fonds soit marqué du nom du principal donateur;
- La convocation d'un groupe de travail sur la mobilisation des ressources afin d'injecter des idées supplémentaires, de nouer des contacts et de stimuler les avancées en direction des objectifs définis ci-dessus.

En outre, toutes les activités de communication et de sensibilisation qui visent à accroître la visibilité générale et à profiler l'Accord contribueront à soutenir ces efforts.

## **ANNEXE**

# Tableau complet des ressources nécessaires et des sources identifiées

Les éléments numérotés dans le tableau ci-dessous sont dérivés des cinq Objectifs et 27 Cibles définis dans la partie principale du cadre logique du Plan stratégique. Les éléments non numérotés proviennent d'autres sections telles que celle sur les questions transversales. Tous les éléments ont été regroupés dans un ordre différent de celui dans lequel ils apparaissent dans le Plan, afin de présenter une logique plus pratique pour l'objectif ici recherché.

Éléments réalisables	Ressources et capacité requises	Sources suggérées de ressources et de capacité requises
ÉVALUATIONS SCIENTIFIQ	UES ET TECHNIQUES	
P1-P6 Évaluation des informations sur l'état de conservation des espèces (à partir du Rapport sur l'État de conservation de l'AEWA) au regard des « indicateurs de niveau d'objectif » pertinent du Plan.	Compilation du Rapport sur l'État de conservation des espèces (CSR) – coût estimé de production : 100 000 EUR par période triennale (version en anglais seulement)  Traduction du CSR en français – 10 000 EUR par période triennale	Contributions volontaires des Parties contractantes
	Production d'une version succincte « populaire » du CSR– coût de production estimé : 15 000 EUR par période triennale (version en anglais et en français)	
1.4 et 1.5 Production du Rapport sur l'État de conservation des oiseaux d'eau.	Coûts de production du CSR couverts sous l'élément P1-P6 ci-dessus	
	Capacité existante au sein du TC et du Secrétariat  Les besoins en la matière comprennent également un soutien international pour aider les pays à développer et à maintenir la	Scénarios 1-2 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39) ; soutien apporté à titre gratuit par les membres du Comité technique
	surveillance nécessaire  8,5 millions EUR au soutien international pour la surveillance, conformément aux priorités de surveillance de l'AEWA (Doc	Contributions volontaires des Parties contractantes et autres donateurs au Fonds pour les oiseaux d'eau
	AEWA/MOP 8.27)	( <u>https://waterbird.fund</u> )
2.1 Synthèse de données des États de l'aire de répartition, Parties et non Parties, sur le prélèvement des espèces prioritaires.	Besoins de capacité internationale (Comité technique et Secrétariat), ainsi que production de la synthèse incluent : révision de la liste des espèces pour lesquelles des données de prélèvement doivent être recueillies (la liste initiale telle que	

	définie sous 2.1 (a) a été produite, mais nécessite une mise à jour par rapport aux critères après chaque MOP); fournir des directives et des modèles pour le recueil de données nationales pertinentes (en soutien à 2.1 (b)); développer des modèles de rapport et coordonner le processus de rapport (en soutien à 2.1 (c)); et travailler avec les États de l'aire de répartition non Parties pour établir des estimations des prélèvements (2.1 (d)).	Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)
	Accroître la capacité de l'Unité scientifique, de mise à jour et de conformité (SICU) au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre une meilleure activité de réalisation :	
	1. Agent de soutien du Comité technique (TC) au Secrétariat PNUE/AEWA – 121 000 EUR par an (somme moyenne)	
	2. Revalorisation du poste de Responsable de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (28 419 EUR par an (somme moyenne))	Soutien apporté à titre gratuit par les membres du Comité technique  Contributions volontaires, y
	Capacité existante au sein du Comité technique	comprise n nature, des Parties contractantes, organisations partenaires ou autres types de donateurs Contributions volontaires, y
	Directives et exemples concernant le recueil de données sur le prélèvement – coût ÀC (estimation indicative : 50 000 EUR)	compris en nature, des Parties contractantes, organisations partenaires ou autres types de donateurs.
	Coordination et soutien aux Parties contractantes et aux États de l'aire de répartition non Parties concernant la transmission des données sur le prélèvement – coût ÀC (estimation indicative du coût : 200 000 EUR par période triennale)	
2.4 (a) Évaluation rapide de la durabilité du prélèvement des espèces en déclin, et identification des espèces/populations prioritaires devant bénéficier	Capacité existante au sein du TC et du Secrétariat	Scénarios 1-2 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39) ; Soutien apporté à titre gratuit par les

d'une gestion adaptative coordonnée des prélèvements. (Comité technique).  - Révision de la liste des populations d'oiseaux d'eau du tableau 1 du Plan d'action (Comité technique).	Coûts de production ÀC (estimation indicative : 200 000 EUR) – TdR en cours d'élaboration par un groupe de travail ad hoc du Comité technique  Capacité existante au sein du TC et du Secrétariat  Autres coûts inclus dans l'estimation des coûts de production du CSR sous élément P1-P6 ci-dessus	membres du Comité technique  Contributions volontaires, y compris en nature, des Parties contractantes, organisations partenaires et autres types de donateurs.  Scénarios 1-2 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39); Soutien apporté à titre gratuit par les membres du Comité technique
1.3 (a) Examen des populations d'oiseaux d'eau nécessitant des directives de conservation et de gestion nouvelles ou améliorées.	Capacité existante au sein du TC et du Secrétariat	Scénarios 1-2 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39); Soutien apporté à titre gratuit par les membres du Comité technique
3.1 (a) Révision et confirmation des inventaires nationaux de sites importants au niveau national et international pour les populations figurant au tableau 1 du Plan d'action. 3.1 (d) Mise à jour des inventaires pour chaque seconde MOP.	Besoins de capacité internationale incluant le traitement/la vérification par le Secrétariat des informations soumises par les Parties, et la révision potentielle (pour les mises à jour périodiques des inventaires) des cadres et directives associés, y compris le travail du TC.  Accroître la capacité de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre l'amélioration de l'activité de réalisation :  1. Agent de soutien du Comité technique au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment indiqué sous l'élément 2.1)  2. Revalorisation du poste de Responsable de l'Unité scientifique, de mise à jour et de conformité (coût précédemment indiqué sous l'élément 2.1)  Capacité existante au sein du Comité technique  Besoins de capacité internationale, en	Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)  Soutien apporté à titre gratuit par les membres du Comité technique
évaluation, au niveau des	plus de la réalisation proprement dite	

voies de migration, de l'état de conservation du réseau de sites des voies de migration. (Comité technique et partenaires).	(élément 3.2 (c)), incluant l'établissement d'un flux de données avec d'autres inventaires de sites internationaux tels que la base de données Natura 2000 et le Système d'information sur les sites Ramsar, ainsi que production de modèles, d'une plateforme technique et de directives que les Parties utiliseront pour l'établissement de rapports (élément 3.2 (b)), et coordination du processus de rapport avec d'autres dispositifs internationaux relatifs aux sites.  Accroître la capacité de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre l'amélioration de l'activité de réalisation:  1. Agent de soutien du Comité technique au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment	Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)
	indiqué sous l'élément 2.1)  2. Revalorisation du poste de Responsable de l'Unité scientifique, de mise à jour et de conformité (coût précédemment indiqué sous l'élément 2.1)	Contributions volontaires des Parties contractantes
	Poursuite du développement du cadre de surveillance et de présentation des rapports de l'AEWA (en élaborant des directives de surveillance, ainsi qu'une plateforme et un mécanisme de présentation des rapports; formation des correspondants nationaux) – coût ÀC (estimation indicative : 200 000 EUR)	Contributions volontaires des Parties contractantes
	Production d'une évaluation de l'état du réseau de sites pour la MOP10 – coût ÀC (estimation indicative : 100 000 EUR)	
4.1 (a) Lancement d'une évaluation, au niveau de l'Accord, de l'état des principaux habitats des oiseaux d'eau.	Capacité existante au sein du Secrétariat  Coût estimé : 1,072 million EUR – production à sous-traiter (inclut la production de plans d'action pour l'habitat (voir élément 4.1 (b) ci-	Scénarios 1-2 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39); Contributions volontaires, y compris en nature, des Parties contractantes, organisations partenaires ou autres types de

	T	
	dessous) avec les autres instruments	donateurs (à collecter avec la
	de la Famille CMS relatifs aux	CMS et ses autres
	oiseaux pour tous les principaux	instruments relatifs aux
	habitats des oiseaux le long des voies	oiseaux)
	de migration d'Afrique-Eurasie)	
INITIATIVES POLITIQUES		
4.2 (a) Identification de mécanismes politiques internationaux pour maximiser la réalisation des plans d'action pour l'habitat élaborés sous 4.1 (b).	Couvert par l'élément 4.1(a) ci-dessus	
4.2 (b) Engagement renforcé avec les mécanismes identifiés sous 4.2 (a).	Accroître la capacité de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant /revalorisant les postes actuels pour permettre d'allouer au personnel actuel de l'Unité du temps pour cette activité :  1. Agent de soutien du Comité technique au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment indiqué sous l'élément 2.1)  2. Responsable des espèces – 148 000 EUR par an (somme moyenne)  3. Responsable de la conformité – 148 000 EUR par an (somme moyenne)  4. Extension du poste d'Assistant de programme de la SICU à 100% sur le budget principal – 15 342 EUR par an (somme moyenne)  5. Revalorisation du poste de Responsable de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous	Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)
1.6 Étude des possibilités d'exercer de l'influence au niveau des processus multilatéraux concernant les quatre causes prioritaires de mortalité inutile	l'élément 2.1)  Outre la mise en route de l'étude proprement dite, les besoins incluent ici une poursuite coordonnée des efforts pour saisir les possibilités d'influence identifiées.	S.O
supplémentaire et autres menaces majeures pesant sur les oiseaux d'eau migrateurs et leurs habitats.	L'examen a été terminé dans le cadre du plan de travail 2019-2022 du Comité technique (des fonds ont été levés pour le sous-traiter)	3.0

	Accroître la capacité de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant /revalorisant les postes actuels pour permettre d'allouer au personnel actuel de l'Unité du temps pour cette activité :  1. Agent de soutien du Comité technique au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment indiqué sous l'élément 2.1)	Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)
	<ol> <li>Responsable des espèces (coût précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))</li> <li>Responsable de la conformité (coût précédemment indiqué sous l'élément</li> </ol>	
	4.2(b))  4. Extension du poste d'Assistant de programme de la SICU à 100% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))	
4.2 (a) Fourniture de conseile et	5. Revalorisation du poste de Responsable de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l'élément 2.1)	Soóporio 4 do la proposition
4.2 (c) Fourniture de conseils et de directives à certains mécanismes politiques internationaux sur la maximisation des incitations et des mesures relatives aux habitats pour les oiseaux.	Accroître la capacité de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre d'allouer au personnel actuel de l'Unité du temps pour cette activité :	Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)
	Agent de soutien du Comité technique au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment indiqué sous l'élément 2.1)      Responsable des espèces (coût	
	précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))  3. Responsable de la conformité (coût précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))	

	4. Extension du poste d'Assistant de programme de la SICU à 100% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))  5. Revalorisation du poste de Responsable de l'Unité scientifique,	
	de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l'élément 2.1)	
	Coût estimé pour le recrutement de capacité d'expertise supplémentaire temporaire – 100 000 EUR	Contributions volontaires des Parties contractantes
5.5 (b) Les autorités administratives/points focaux de l'AEWA assurent que les priorités de l'AEWA sont clairement communiquées au coordinateur/point focal des	Capacité nécessaire en appui aux autorités administratives/points focaux de l'AEWA pour intégrer les priorités de l'AEWA dans la nouvelle génération de NBSAP après 2020	
NBSAP (Stratégies et Plans d'action nationaux pour la biodiversité).	Accroître la capacité de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre d'allouer au personnel actuel de l'Unité du temps pour cette activité :	Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)
	1. Responsable de la conformité au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))	
	2. Extension du poste d'Assistant de programme de la SICU à 100% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))	
	3. Revalorisation du poste de Responsable de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l'élément 2.1)	
	4. Extension du poste de Coordinateur de l'Initiative africaine à 100% sur le budget principal et revaloriser – 60 056 EUR par an (somme moyenne) pour augmentation à 100%; 27 091 EUR par an (somme moyenne) pour revalorisation	
	5. Extension du poste d'Assistant de programme de l'AIU à 80% sur le	

	budget principal – 23 013 EUR par an	
- Intégration des questions relatives au changement climatique dans le planning et la mise en œuvre de toutes les mesures de conservation des espèces et des habitats figurant dans le Plan stratégique.	(somme moyenne)  Ressources et coûts à intégrer dans le flux de travail de planification et de mise en œuvre de chaque action pertinente du Plan stratégique	En fonction de chaque action pertinente
- Révision de projets, programmes et activités élaborés et mis en œuvre dans le cadre du Plan stratégique (et leur ajustement le cas échéant) pour assurer qu'ils contribuent à la poursuite de la réduction de la pauvreté et à la promotion de l'égalité des genres.	Ressources et coûts à intégrer dans le flux de travail de planification et de mise en œuvre de chaque action pertinente du Plan stratégique	En fonction de chaque action pertinente
CAPACITÉ ET RESSOURCES		
5.6 (a) et (c) Évaluation (et révision/mise à jour consécutive) des ressources nécessaires pour la coordination et la réalisation	Évaluation et travail de planification réalisés (voir le présent document) (des fonds ont été levés pour sous- traiter ce travail)	S.O
au niveau international du Plan stratégique, et élaboration d'un plan de mobilisation des ressources à cette fin (et suivi ultérieur des progrès).	Révisions, mises à jour et suivi à réaliser par la capacité existante au sein du Secrétariat	Scénarios 1-2 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39);
1.2 (g) Examen et priorisation des ressources nécessaires à l'élaboration, la coordination et la mise en œuvre des Plans d'action par espèce, et ébauche d'un plan de mobilisation des ressources approprié.	Accroître la capacité de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre une meilleure réalisation de cette activité :  1. 2. Responsable des espèces au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))	Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)
	2. Extension du poste d'Assistant de programme de la SICU à 100% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))  3. Revalorisation du poste de Responsable de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité	

	(coût précédemment indiqué sous	
	l'élément 2.1)	
5.3 (a) Identification et priorisation du manque de capacité, au niveau international, pour la mise en œuvre de l'Accord.	Le travail a été réalisé (des fonds ont été levés pour sous-traiter ce travail)	S.O
5.3 (c) Mise en place d'activités régionales de renforcement des capacités pour combler les manques prioritaires.	Accroître la capacité de l'Unité de l'Initiative africaine (AIU) au Secrétariat PNUE/AEWA pour permettre une meilleure réalisation de cette activité :  1. Extension du poste de Coordinateur de l'Initiative africaine à 100% sur le budget principal et revalorisation (coût précédemment indiqué sous l'élément 5.5(b))  2. Extension du poste d'Assistant de programme de l'AIU à 80% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l'élément 5.5(b))	Scénarios 3-4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39)
	Développement d'activités/initiatives régionales (à sous-traiter) – 100 000 EUR (estimation indicative)  Mise en œuvre d'activités/initiatives régionales – coûts ÀC	Contributions volontaires des Parties contractantes  Contributions volontaires, y compris en nature, des Parties contractantes, organisations partenaires ou autres types de donateurs.
5.3 (d) Établissement de critères pour évaluer la capacité de	Le travail a été réalisé (des fonds ont été levés pour sous-traiter le travail)	S.O
mise en œuvre au niveau sous-régional.	Mettre en place une évaluation pour la MOP10 en utilisant les critères établis – coûts de production indicatifs : 50 000 EUR  Accroître la capacité de l'Unité de l'Initiative africaine au Secrétariat PNUE/AEWA pour permettre une meilleure réalisation de cette activité :  1. Extension du poste de Coordinateur de l'Initiative africaine, à plein temps sur le budget principal, et revaloriser (coût précédemment indiqué sous l'élément 5.5(b))  2. Extension du poste d'Assistant de programme à 80% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l'élément 5.5(b))	Contributions volontaires des Parties contractantes  Scénarios 3-4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39)
INFORMATION, DONNÉES, CONNAISSANCES ET PARTAGE D'EXPÉRIENCE		

- Un Plan CESP dédié de l'AEWA, avec des activités CESP spécifiques pertinentes pour la mise en œuvre du Plan stratégique.	Compilation du Plan CESP de l'AEWA (à sous-traiter – coût de production estimé : 40 000 EUR)  Des fonds supplémentaires seront nécessaires pour la mise en œuvre des activités identifiées dans le Plan – coûts ÀC	Contributions volontaires des Parties contractantes  Contributions volontaires des Parties contractantes
5.1 (a) Identification des lacunes majeures au niveau des informations relatives aux aspects pertinents de la mise en œuvre, au rôle potentiel de l'AEWA pour les combler, et aux priorités recommandées.	Travail réalisé dans le cadre du plan de travail 2019-2022 du Comité technique plan (des fonds ont été levés pour sous-traiter ce travail)	S.O
3.1 (b) Mise à jour de l'Outil Réseau de sites critiques en utilisant les informations relatives aux sites révisées par les Parties.	Coût estimé de la mise à jour après la MOP8 – 170 000 EUR  Coût estimé de la mise à jour après la MOP10 – 115 000 EUR	Contributions volontaires des Parties contractantes  Contributions volontaires des Parties contractantes
1.1 (d) et 2.2 (f) Partage d'expérience et échange de bonnes pratiques sur l'adaptation et l'application de la législation nationale.	Accroître la capacité de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité et de l'équipe IMCA au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre une meilleure réalisation de l'activité :  1. Responsable de la conformité au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))  2. Extension du poste d'Assistant de programme de la SICU à 100% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))  3. Extension du poste d'Assistant chargé de l'information à 80% sur le budget principal — coût estimé: 23 013 EUR par an (somme moyenne)  4. Revalorisation du poste de Responsable de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l'élément 2.1)	Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)
2.3 (b) Partage d'expérience et échange de bonnes pratiques sur les codes et normes de la chasse aux oiseaux d'eau.	Accroître la capacité de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité et de l'équipe IMCA au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes	Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)

	actuels pour permettre une meilleure réalisation de l'activité :	
	1. Agent de soutien du Comité technique au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment indiqué sous l'élément 2.1)	
	2. Extension du poste d'Assistant chargé de l'information à 80% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l'élément 1.1(d))	
	3. Revalorisation du poste de Responsable de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l'élément 2.1)	
2.5 (d) Partage d'expérience, de savoir-faire, de bonnes pratiques et d'enseignements tirés concernant l'écotourisme.	Accroître la capacité de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité et de l'équipe IMCA au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre une meilleure réalisation de l'activité :	Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)
	1. Agent de soutien du Comité technique au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment indiqué sous l'élément 2.1)	
	2. Extension du poste d'Assistant chargé de l'information à 80% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l'élément 1.1(d))	
	3. Revalorisation du poste de Responsable de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l'élément 2.1)	
5.5 (c) Partage d'exemples réussis, de bonnes pratiques et de directives pour l'intégration des priorités de l'AEWA dans les NBSAP et autres processus nationaux.  (Parties, avec le soutien du Comité technique et de	Accroître la capacité de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité et de l'équipe IMCA au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre une meilleure réalisation de l'activité :	Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)
partenaires).	Responsable de la conformité au Secrétariat PNUE/AEWA (coût	

	précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))	
	2. Extension du poste d'Assistant de programme de la SICU à 100% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))	
	3. Extension du poste d'Assistant chargé de l'information à 80% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l'élément 1.1(d))	
	4. Revalorisation du poste de Responsable de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l'élément 2.1)	
3.4 (c) Activités CESP montrant des exemples réussis de processus nationaux de planification et de prise de	Développement d'une série d'activités CESP et de produits afférents (à sous-traiter) – 20 000 EUR par exemple (estimation	Contributions volontaires des Parties contractantes
décisions tenant compte du réseau de sites des voies de migration.	indicative)  Accroître la capacité de l'Unité commune de gestion de l'information, de la communication et de la sensibilisation :	Scénarios 2-4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)
	Extension du poste d'Assistant chargé de l'information à 80% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l'élément 1.1(d))	
4.4 (d) Activités CESP mettant en évidence des projets modèles de gestion, de création et de restauration	Développement d'une série d'activités CESP et de produits afférents (à sous-traiter) – 20 000 EUR par projet modèle (estimation	Contributions volontaires des Parties contractantes
d'habitats.	indicative)  Accroître la capacité de l'Unité commune de gestion de l'information, de la communication et de la sensibilisation pour permettre une meilleure réalisation de l'activité :	Scénarios 2-4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39)
	Extension du poste d'Assistant chargé de l'information à 80% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l'élément 1.1(d))	
PRODUCTION D'ÉTUDES DE	CAS ET DE MATÉRIEL D'ORIENT	<b>TATION</b>
(En soutien de 2.2) Production de lignes directrices actualisées sur la législation nationale relative à la protection des oiseaux d'eau	Accroître la capacité de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes	Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)

migrateurs et de leurs habitats (Comité technique).	actuels pour permettre une meilleure réalisation de cette activité :	
	1. Responsable de la conformité au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))	
	2. Extension du poste d'Assistant de programme de la SICU à 100% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))	
	3. Revalorisation du poste de Responsable de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l'élément 2.1)	
	En l'absence d'un Responsable de la conformité – coûts de production estimés : 50 000 EUR	Contributions volontaires des Parties contractantes
1.3 Production de directives nouvelles ou améliorées sur la conservation et la gestion des populations qui le nécessitent (Comité technique).	Accroître la capacité de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre une meilleure réalisation de cette activité :	Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)
	1. Responsable des espèces au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))	
	2. Revalorisation du poste de Responsable de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l'élément 2.1)	
	Coût de production estimé : 3 500 EUR par directive pour une espèce/population (jusqu'à 117 populations éligibles identifiées)	Contributions volontaires des Parties contractantes
2.3 Production et mise en application de codes et de normes de bonnes pratiques pour la chasse aux oiseaux	Coût de production estimé pour les Lignes directrices de conservation révisées n° 2 sur l'identification et la prise en main des situations d'urgence	Contributions volontaires des Parties contractantes
d'eau.	pour les oiseaux d'eau migrateurs : 50 000 EUR  Coût de production estimé pour	Contributions volontaires des Parties contractantes
	l'élaboration de directives en matière	

2.6 (a) Fourniture de directives sur les services écosystémiques d'approvisionnement et culturels liés aux oiseaux d'eau migrateurs.	de codes et de normes de bonne pratique pour la chasse : 30 000 EUR  Capacité existante au sein du TC et du Secrétariat  Le travail a été réalisé dans le cadre du plan de travail 2019-2022 du Comité technique (à titre gratuit)	Scénarios 1-2 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39) ; Soutien apporté à titre gratuit par les membres du Comité technique S.O
2.6 (c) Production de lignes directrices sur l'évaluation des services écosystémiques dérivés des oiseaux d'eau migrateurs et de leurs habitats.	Coût de production estimé – 50 000 EUR  Capacité existante au sein du TC et du Secrétariat	Contributions volontaires des Parties contractantes  Scénarios 1-2 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39); Soutien apporté à titre gratuit par les membres du Comité technique
2.5 (a) Recueil d'études de cas d'initiatives d'écotourisme qui se sont avérées bénéfiques tant pour les moyens de subsistance des communautés que pour la conservation des espèces de l'AEWA et de leurs habitats.	Le travail a été réalisé dans le cadre du plan de travail 2019-2022 du Comité technique (des fonds ont été levés pour sous-traiter le travail)	S.O
ÉLABORATION DE PLANS D	'ACTION	
1.2 Élaboration (conjointement avec les Parties et autres, au niveau national et international) de Plans d'action par espèce au niveau des voies de migration pour les espèces/populations prioritaires qui le nécessitent toujours. 1.2 (b) Établissement d'un plan de travail à cette fin.	Accroître la capacité de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre une meilleure réalisation de cette activité :  1. Responsable des espèces au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))  2. Extension du poste d'Assistant de programme de la SICU à 100% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))	Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)
	3. Revalorisation du poste de Responsable de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité	

1.2 (a) Après chaque MOP, révision et mise à jour, si nécessaire, par le Comité technique, de la liste de Plans d'action par espèce nécessaires pour les espèces/populations requises. 4.1 (b) Élaboration d'un plan d'action priorisé pour la	(coût précédemment indiqué sous l'élément 2.1)  Coût de production estimé - environ 30 000 EUR par plan (le nombre actuel d'espèces priorisées est de 44)  Capacité existante au sein du TC et du Secrétariat  Couvert par l'action 4.1.(a) plus haut	Contributions volontaires, y compris en nature, des Parties contractantes, organisations partenaires ou autres types de donateurs.  Scénarios 1-2 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39); Soutien apporté à titre gratuit par les membres du Comité technique
conservation des principaux habitats des oiseaux d'eau.  2.4 Élaboration de plans de gestion adaptative des prélèvements au niveau des	La capacité supplémentaire suivante devrait permettre de traiter jusqu'à 3 espèces supplémentaires avec des	
voies de migration (avec chacun son mécanisme de coordination) dans le cadre des plans d'action ou de gestion par espèce, pour les espèces/populations prioritaires (Comité technique travaillant avec les Parties et d'autres partenaires).	programmes de gestion adaptative des prélèvements à l'échelle de la voie de migration pleinement développés, et dont la mise en œuvre est coordonnée :  1. Administrateur de programme P-3 supplémentaire pour compléter les effectifs actuels de l'EGMP au	Contributions volontaires des États de l'aire de répartition concernés
	Secrétariat – coût estimé : 148 000 EUR par an (somme moyenne)  2. Poste supplémentaire à plein temps pour compléter les effectifs actuels du Centre de données de l'EGMP à l'Université d'Aarhus – coût estimé :	Contributions volontaires des États de l'aire de répartition concernés
	100 000 par an  Coûts opérationnels supplémentaires estimés: 40 000 par an	Contributions volontaires des États de l'aire de répartition concernés
5.2 Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action priorisé pour le recrutement de nouvelles Parties.	Capacité existante au sein du Secrétariat	Scénarios 1-2 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39)
MISE EN ŒUVRE DE PROJE	TS SPÉCIFIQUES	
4.4 (b) Identification de possibilités, y compris sources potentielles de financement et de soutien technique, pour la mise en œuvre de projets de gestion, de création et de restauration d'habitats.	Coûts estimés – environ 50 000 EUR par projet pour la planification et le développement de demandes de financement adaptées en fonction de la source de financement (à réaliser par les Parties ou les organisations partenaires)	Contributions volontaires des Parties contractantes ou autres types de donateurs

4.4 (c) comme souligné par la	En fonction de l'encadrement des	Contributions volontaires des
Cible 4.4 Mise en œuvre de	projets et du processus utilisé pour	Parties contractantes ou
projets de gestion, de création	leur sélection, une certaine capacité	autres types de donateurs
et/ou de restauration	internationale de coordination peut	
d'habitats des oiseaux d'eau	être nécessaire – coûts ÀC.	
dans l'environnement au sens		
large.		
1.2 (f) Développement de	Accroître la capacité de l'Unité	Scénario 4 de la proposition
projets à l'échelle des voies	scientifique, de mise en œuvre et de	de budget pour 2023-2025
de migration pour mettre en	conformité au Secrétariat	(Doc AEWA/MOP 8.39)
œuvre des plans d'action par	PNUE/AEWA en ajoutant de	
espèce sélectionnés.	nouveaux postes et en	
	complétant/revalorisant les postes	
	actuels pour permettre une meilleure réalisation de cette activité :	
	realisation de cette activité :	
	1 Pasnonsable des aspèces au	
	1. Responsable des espèces au Secrétariat PNUE/AEWA (coût	
	précédemment indiqué sous l'élément	
	4.2(b))	
	4.2(0))	
	2. Extension du poste d'Assistant de	
	programme de la SICU à 100% sur le	
	budget principal (coût précédemment	
	indiqué sous l'élément 4.2(b))	
	1	
	3. Revalorisation du poste de	
	Responsable de l'Unité scientifique,	
	de mise en œuvre et de conformité	Capacité en personnel fournie
	(coût précédemment indiqué sous	à titre gratuit par des
	l'élément 2.1)	organisations partenaires;
		Contributions volontaires des
	Coordinateurs des groupes de travail	Parties contractantes,
	de l'AEWA sur les espèces (externes)	partenaires ou autres types de
		donateurs
	Coûts estimés – environ 30 000 EUR	
	par projet pour la planification et le	
	développement de demandes de	
	financement adaptées en fonction de	
2.5 (b) Lancement d'au moins	la source de financement Coûts estimés – environ 50 000 EUR	Contributions volontaires des
trois initiatives pilotes liées à	par projet pour la planification et le	Parties contractantes ou
l'écotourisme dans	développement de demandes de	autres types de donateurs
différentes parties de la zone	financement adaptées en fonction de	addes types de donateurs
de l'Accord, y compris au	la source de financement (à mettre en	
moins un projet pilote	œuvre par les Parties ou des	
d'écotourisme CBNRM en	organisations partenaires)	
Afrique.		
SURVEILLANCE ET RÉVISIO	ON	
- Analyse des rapports	Coût estimé de production : 100 000	Contributions volontaires des
nationaux (soumis à chaque	EUR par période triennale	Parties contractantes
MOP) pour suivre les progrès		
réalisés par rapport aux	Capacité existante au sein du	Scénarios 1-2 de la
indicateurs des Cibles du Plan	Secrétariat	proposition de budget pour
stratégique, ainsi que la mise		

en œuvre d'autres plans de		2023-2025 (Doc
travail et documents de		AEWA/MOP 8. 39)
l'AEWA alignés sur le Plan		
stratégique.		
(En soutien de 2.2) Rapport actualisé sur la législation de la chasse et du commerce dans chaque pays, relative aux espèces figurant à l'annexe 2 de l'AEWA.	Accroître la capacité de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre une meilleure réalisation de cette activité :	Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)
	1. Responsable de la conformité au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))	
	2. Extension du poste d'Assistant de programme de la SICU à 100% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))	
	3. Revalorisation du poste de Responsable de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l'élément 2.1)	Contributions volontaires des Parties contractantes
	Coûts de production estimés – 30 000 EUR pour une mise à jour d'ici 2027/28	
1.1 (c) et 2.2 (c) Sur une base continue adaptée au cycle de la MOP et à celui des rapports nationaux, les Parties examinent la conformité et la mise en application de la législation pertinente et identifient et mettent en œuvre des mesures pour renforcer la conformité et la mise en application si nécessaire.	Capacité requise au niveau international pour que le TC/Secrétariat puisse établir des processus et des directives sur l'examen et l'évaluation de la conformité et de la mise en application.  Accroître la capacité de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre une meilleure	Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)
	réalisation de cette activité :  1. Responsable de la conformité au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))  2. Extension du poste d'Assistant de programme de la SICU à 100% sur le	

1.1 (d) Les Parties rendent compte des mesures prises dans le cadre des plans d'action par espèce. 1.2 (e) Le Comité technique et les groupes de travail et d'experts des espèces de l'AEWA, avec le soutien du Secrétariat, examinent régulièrement le stade de mise en œuvre de tous les Plans d'action par espèce existants.	budget principal (coût précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))  3. Revalorisation du poste de Responsable de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l'élément 2.1)  1.1 (d) requiert des capacités au sein du Secrétariat et chez les partenaires pour coordonner le processus au niveau international par le biais des groupes de travail internationaux par espèce, et en faire une synthèse.  Accroître la capacité de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre une meilleure réalisation de cette activité :  1. Responsable des espèces au Secrétariat PNUE/AEWA (coût	Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)
3.2 (a) Mise en place d'un cadre de surveillance pour le réseau de site des voies de migration de l'AEWA et coordination de celui-ci, avec des rapports similaires au titre d'autres processus multilatéraux.	précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))  2. Extension du poste d'Assistant de programme de la SICU à 100% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))  3. Revalorisation du poste de Responsable de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l'élément 2.1)  Travail réalisé dans le cadre du plan de travail 2019-2022 du Comité technique (des fonds ont été levés pour sous-traiter le travail)	S.O
CONSEILS AUX PARTIES SU	R DES CAS SPÉCIFIQUES	
2.2 (g) et 3.5 (d) Mise en application de la procédure d'examen de la mise en œuvre de l'AEWA dans les cas qui le justifient.	Accroître la capacité de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre une meilleure réalisation de cette activité :	Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)

- 1. Responsable de la conformité au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))
- 2. Extension du poste d'Assistant de programme de la SICU à 100% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))
- 3. Revalorisation du poste de Responsable de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l'élément 2.1)

Coûts estimés par mission d'évaluation sur place – environ 20 000 EUR Contributions volontaires des Parties contractantes ou organisations partenaires

#### DÉVELOPPEMENT DE PARTENARIATS ET RECRUTEMENT DE PARTIES

4.4 (a) Établissement de partenariats innovants, internationaux, multipartites pour guider le développement et la mise en œuvre de projets de gestion, de création et de restauration d'habitats.

Accroître la capacité de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre d'allouer du temps au personnel actuel de l'Unité pour cette activité :

- 1. Agent de soutien du Comité technique au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment indiqué sous l'élément 2.1)
- 2. Responsable des espèces (coût précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))
- 3. Responsable de la conformité (coût précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))
- 4. Extension du poste d'Assistant de programme de la SICU à 100% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))
- 5. Revalorisation du poste de Responsable de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l'élément 2.1)

Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)

5.1 (b) Établissement de partenariats et de programmes de recherche communs pour combler les lacunes en matière de connaissances prioritaires.	Accroître la capacité de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre d'allouer du temps au personnel actuel de l'Unité pour cette activité :  1. Agent de soutien du Comité technique au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment indiqué sous l'élément 2.1)  2. Responsable des espèces (coût précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))  3. Responsable de la conformité (coût précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))  4. Extension du poste d'Assistant de programme de la SICU à 100% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))  5. Revalorisation du poste de Responsable de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous	Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)
2.5 (a) Identification de partenaires stratégiques ayant de l'expertise en matière d'écotourisme, pour que l'AEWA travaille avec eux, y compris le développement d'au moins un programme commun avec un partenaire stratégique identifié en Afrique.	l'élément 2.1)  Le travail a été réalisé dans le cadre du plan de travail 2019-2022 du  Comité technique (des fonds ont été levés pour sous-traiter le travail)	S.O
3.3 (b) Développement d'un programme commun avec la Convention de Ramsar, pour promouvoir la désignation Ramsar des sites des voies de migration pertinents.	Accroître la capacité de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre d'allouer du temps au personnel actuel de l'Unité pour cette activité :	Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)

	1. Agent de soutien du Comité technique (coût précédemment	
	indiqué sous l'élément 2.1)	
	2. Responsable des espèces (coût précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))	
	3. Responsable de la conformité (coût précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))	
	4. Extension du poste d'Assistant de programme de la SICU à 100% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))	
	5. Revalorisation du poste de Responsable de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l'élément 2.1)	
3.3 (c) Exploration des possibilités d'initiative stratégique commune avec la Convention du patrimoine	Accroître la capacité de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de	Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)
mondial.	nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre d'allouer du temps au personnel actuel de l'Unité pour cette activité :  1. Agent de soutien du Comité technique au Secrétariat (coût précédemment indiqué sous l'élément 2.1)	
	2. Responsable des espèces (coût précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))	
	3. Responsable de la conformité (coût précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))	
	4. Extension du poste d'Assistant de programme de la SICU à 100% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))	
	5. Revalorisation du poste de Responsable de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l'élément 2.1)	

5.4 (c) Représentation de l'Accord lors de réunions pertinentes de la CDB, de la CMS et de Ramsar, et (en soutien de 5.4), rapport récapitulatif périodique du TC sur la contribution de l'AEWA à des cadres mondiaux pertinents.	Accroître la capacité de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité au Secrétariat PNUE/AEWA en ajoutant de nouveaux postes et en complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre d'allouer du temps au personnel actuel de l'Unité pour cette activité :  1. Agent de soutien du Comité technique au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment indiqué sous l'élément 2.1)  2. 2. Responsable des espèces (coût précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))  3. Responsable de la conformité (coût précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))  4. Extension du poste d'Assistant de programme de la SICU à 100% sur le	Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)
	budget principal (coût précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))  5. Revalorisation du poste de	Scénario 4 de la proposition
	Responsable de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l'élément 2.1)	de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)
	Financement de la participation à des réunions et événements – coût estimé : environ 15 000 par an	Contributions volontaires des Parties contractantes pour combler le déficit
5.2 (a) Élaboration et mise en œuvre d'un plan d'action priorisé (à approuver par le Comité permanent)	Élaboration : capacité existante au sein du Secrétariat	Scénarios 1-2 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39)
définissant des priorités pour le recrutement de nouvelles Parties contractantes	Mise en œuvre : peut nécessiter des ressources supplémentaires pour la mise en œuvre des activités identifiées dans le plan – coût ÀC	Contributions volontaires, y compris en nature, des Parties contractantes ou organisations partenaires
ORGANISATION DE RÉUNIO	ONS	
- Convocation aux réunions de la MOP.	Capacité existante au sein du Secrétariat	Scénarios 1-2 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39)
	Personnel supplémentaire mis à disposition par le Secrétariat de la CMS	Échange de personnel sans frais avec la CMS

	I = 0.000 TXVD	
	70 000 EUR pour les interprètes et les rédacteurs de rapports (tous les trois ans)	Scénarios 1-4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39) et contributions volontaires des Parties contractantes pour combler le déficit
	75 000 EUR (chiffre approximatif) pour les coûts des délégués parrainés assistant en personne aux sessions de la MOP à Bonn	Scénarios 2-4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39) et contributions volontaires des Parties contractantes pour
	45 000 EUR pour les traducteurs	combler le déficit Scénarios 1-4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39) et contributions volontaires des
	50 000 EUR pour le coût des activités de communication et/ou rapport dans le Bulletin des Négociations de la Terre pour maximiser la portée de la MOP	Parties contractantes pour combler le déficit Contributions volontaires des Parties contractantes
	Coûts logistiques supplémentaires quand la session de la MOP a lieu ailleurs qu'à Bonn (aucune estimation possible en raison de grandes différences selon le pays et l'emplacement réels)	Pris en charge par le pays hôte
- Convocation aux réunions du Comité permanent.	Capacité existante au sein du Secrétariat	Scénarios 1-2 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39)
	Il est prévu que toutes les réunions du StC aient lieu au format virtuel (sauf invitation d'un pays hôte en dehors de Bonn), donc pas de financement requis	S.O
	Coûts logistiques si la réunion du StC a lieu ailleurs qu'à Bonn (aucune estimation possible en raison de grandes différences selon le pays et l'emplacement réels)	Pris en charge par le pays hôte
- Convocation de réunions du Comité technique.	Capacité existante au sein du Secrétariat	Scénarios 1-2 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39)
	28 000 EUR (approximativement) pour les coûts des délégués parrainés assistant à une réunion à Bonn (deux réunions en présentiel par période triennale)	Scénarios 2-4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39) et

		contributions volontaires des Parties contractantes pour combler le déficit
	Coûts logistiques locaux estimés pour	
	deux réunions en présentiel par période triennale à Bonn – 6 000	Scénarios 2-4 de la proposition de budget pour
	EUR (approximativement)	2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8. 39)
	Coûts logistiques supplémentaires quand la réunion du TC a lieu ailleurs	Pris en charge par le pays
	qu'à Bonn (aucune estimation	hôte
	possible en raison de grandes différences selon le pays et	
	l'emplacement réels)	
- Convocation des réunions de la pré-MOP africaine.	Accroître la capacité de l'Unité de l'Initiative africaine au Secrétariat	Scénarios 3-4 de la proposition de budget pour
pre wor unreame.	PNUE/AEWA pour permettre une	2023-2025 (Doc
	meilleure réalisation de cette activité :	AEWA/MOP 8. 39)
	1. Extension du poste de Coordinateur	
	de l'Initiative africaine à 100% sur le budget principal et le revaloriser (coût	
	précédemment indiqué sous l'élément 5.5(b))	
	2. Extension du poste d'Assistant de	
	programme de l'AIU à 80% sur le budget principal (coût précédemment	
	indiqué sous l'élément 5.5(b))	
	Coût total estimé à 150 000 EUR par	Contributions volontaires des
	réunion, y compris tous les éléments mentionnés ci-dessous :	Parties contractantes et contributions en nature du
		gouvernement hôte pour
	Capacité supplémentaire de facilitation ;	soutien logistique local
	Activités et formations CESP	
	spécifiques au cours de la pré-MOP;	
	Frais de voyage et de séjour pour les	
	délégués parrainés ;	
	Soutien des autres besoins logistiques pour l'organisation de la réunion, y	
	compris interprètes.	
1.2 (c) Convocation des	Quelques groupes de travail sur les	Scénarios 1-2 de la
réunions des groupes de travail et d'experts pour coordonner la mise en œuvre	espèces sont couverts par la capacité existante au sein du Secrétariat	proposition de budget pour 2023-2025 (Doc
des plans d'action individuels	Pour étendre la couverture, accroître	AEWA/MOP 8. 39) Scénario 4 de la proposition
par espèce.	la capacité de l'Unité scientifique, de	de budget pour 2023-2025
	mise en œuvre et de conformité et de l'équipe IMCA au Secrétariat	(Doc AEWA/MOP 8.39)
	PNUE/AEWA en ajoutant de	
	nouveaux postes et en	

	complétant/revalorisant les postes actuels pour permettre une meilleure réalisation de l'activité :	
	1. Responsable des espèces au Secrétariat PNUE/AEWA (coût précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))	
	2. Extension du poste d'Assistant de programme de la SICU à 100% sur le budget principal (coût précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))	
	3. Revalorisation du poste de Responsable de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l'élément 2.1)	Contributions volontaires des États de l'aire de répartition concernés
	4. Administrateur de programme P-3 supplémentaire pour compléter les effectifs actuels de l'EGMP au Secrétariat (coût précédemment indiqué sous l'élément 2.4)	Contributions volontaires des États de l'aire de répartition concernés
	5. Poste supplémentaire à plein temps pour compléter les effectifs actuels du Centre de données de l'EGMP à l'Université d'Aarhus (coût précédemment indiqué sous l'élément 2.4)	Capacité fournie à titre gratuit par des organisations partenaires/ pour personnel basé au Secrétariat — contributions volontaires des Parties contractantes Contributions volontaires, y
	Coordinateurs des groupes de travail et d'experts (externes ou basés au Secrétariat)	comprise n nature, des Parties contractantes, organisations partenaires ou autres types de donateurs.
	Coût estimé par réunion en présentiel – environ 10 000-30 000 EUR	
- Convocation des réunions d'autres groupes de travail et d'experts.	Accroître la capacité de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité et de l'Unité de l'Initiative africaine au Secrétariat PNUE/AEWA en complétant et en revalorisant les postes actuels dans le scénario 3 et en ajoutant de nouveaux postes dans le scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025, afin de permettre une meilleure réalisation de l'activité :	Scénario 4 de la proposition de budget pour 2023-2025 (Doc AEWA/MOP 8.39)

- 1. Agent de soutien du Comité technique au Secrétariat (coût précédemment indiqué sous l'élément 2.1)
- 2. Responsable de la conformité (coût précédemment indiqué sous l'élément 4.2(b))
- 3. Revalorisation du poste de Responsable de l'Unité scientifique, de mise en œuvre et de conformité (coût précédemment indiqué sous l'élément 2.1)
- 4. Extension du poste de Coordinateur de l'Initiative africaine à 100% sur le budget principal et le revaloriser (coût précédemment indiqué sous l'élément 5.5(b))
- 5. Les deux postes d'Assistant de programme de la SICU et de l'AIU augmentation à 100% et 80% sur le budget principal, respectivement (coût précédemment indiqué sous les éléments 4.2(b) et 5.5(b) respectivement)

Coût estimé par réunion en présentiel – environ 10 000-30 000 EUR

Contributions volontaires, y compris en nature, des Parties contractantes, organisations partenaires ou autres types de donateurs.